

Dès l'ouverture d'une succession, le notaire doit rassembler tous les éléments du dossier, afin de réaliser au mieux cette succession et donc la transmission du patrimoine au profit du ou des héritiers.

Nous vous communiquons la liste des pièces et renseignements à fournir. Si vous en êtes en possession, il est utile que vous puissiez les remettre au notaire dès le premier rendez-vous.

#### DOCUMENTS CONCERNANT LE DEFUNT

- ✕ Acte décès (en original)
- ✕ Contrat de mariage et modificatifs éventuels du régime matrimonial  
Ou  
Convention de PACS  
Ou  
Jugement de divorce ou de séparation de corps  
  
Le cas échéant, jugement de divorce des mariages précédents
- ✕ Livret de famille et le cas échéant, ceux des mariages précédents
- ✕ Donation entre époux

#### DOCUMENTS CONCERNANT LES HERITIERS ET EPOUX SURVIVANT

- ✕ Carte d'identité ou passeport de tous les héritiers
- ✕ Livret de famille de tous les héritiers
- ✕ Coordonnées de tous les héritiers (adresse, téléphone, e-mail ...) et professions
- ✕ Contrat de mariage et modificatifs éventuels du régime matrimonial  
Ou  
Contrat de PACS  
Ou  
Jugement de divorce ou de séparation de corps

#### DOCUMENTS CONCERNANT L'ACTIF

- ✕ Dernier relevé des comptes bancaires du défunt (et du conjoint)
- ✕ Livret de Caisse d'Epargne du défunt (et du conjoint)
- ✕ Contrat(s) d'assurance-vie
- ✕ Dernière feuille de paie du défunt (et du conjoint)
- ✕ Pension(s) de retraite (dernier(s) bordereau(x) de versement)
- ✕ Titre de propriété des immeubles (achat, échange, partage, succession ...) et pour les biens en copropriété : coordonnées du syndic
- ✕ Bail des immeubles loués
- ✕ Carte(s) grise(s) des véhicules
- ✕ Acte(s) de francisation des bateaux
- ✕ Liste des donations consenties par le défunt et copie des actes ou des déclarations fiscales
- ✕ Liste des créances restant à recouvrer sur des tiers
- ✕ Statuts des sociétés dans lesquelles le défunt ou son conjoint commun en biens possédait des parts sociales et coordonnées du comptable

× Fonds de commerce (k bis, dernier bilan, bail commercial, état du matériel, inventaire du stock, coordonnées du comptable ...)

N'oubliez pas :

Lorsque les époux sont mariés sous le régime de la communauté, il faut non seulement déclarer les comptes personnels du défunt mais aussi ceux du conjoint survivant.

#### DOCUMENTS CONCERNANT LE PASSIF

× Avis d'imposition (revenus, taxe foncière, taxe d'habitation, ISF, CSG, taxe professionnelle, TVA ....)

× Dernière déclaration de revenus, dernière déclaration ISF

× Facture des frais d'obsèques

× Frais de dernière maladie qui restaient dûs au décès (médecin, hôpital, pharmacie ...)

× Copie des emprunts en cours (tableau d'amortissement) et des reconnaissances de dettes

× Copie des actes de cautionnement donné par le défunt

× Loyers dûs au décès

× Charges de copropriété dues au décès

× Tous documents sur les prestations sociales dont bénéficiait le défunt

#### DOCUMENTS CONCERNANT LES DONATIONS RECUES OU LES SUCCESSIONS RECUEILLIES PAR LE DEFUNT ET SON CONJOINT

× Copie des déclarations de successions recueillies (nom et adresse des notaires les ayant réglées)

× Acte(s) de partage des successions recueillies

× Acte(s) constatant les donations reçues

× Liste des travaux réalisés sur les biens reçus par succession ou donation